



## **Déclaration liminaire des élu-es Solidaires Fonction Publique Comité Technique des DDI du 29 juin 2022**

Comme dans la déclaration liminaire du Comité Technique du 2 juin dernier, **Solidaires Fonction Publique** dénonce la décision actant « la création d'une police unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments par le transfert de compétences du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN) vers le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) ».

Encore une fois, un arbitrage pris sans débat public, sans consultation des organisations professionnelles et des usager-es, sans prise en compte de l'avis des agent-es, mais aussi et surtout sans aucune justification sur le fond pour la protection des consommatrices et consommateurs.

Au-delà de la brutalité de l'annonce et de l'effet qu'elle a eu sur les collègues de la DGCCRF et celles et ceux du Service Commun des Laboratoires impactés par répercussion, il s'agit là d'une décision qui change radicalement la conception de la politique de contrôle de la sécurité sanitaire de l'alimentation :

- Parce que la sécurité des aliments ne relèvera plus d'un partage de compétence entre les ministères chargés de la protection du consommateur, le MEFSI via son secrétariat d'état chargé de la consommation et le MASA. Dorénavant, ce sera ce dernier, chargé de l'accompagnement des fabricants et des producteurs, qui sera en charge de la politique sanitaire et de l'évolution de la réglementation.
- Parce que des Délégations de Service Public sont d'ores et déjà actées en matière de prélèvements (plan de surveillance/plan de contrôle) et du contrôle au stade de la remise directe au consommateur : restauration, boucheries, boulangeries, hyper et supermarchés...

Tous les discours officiels concernant la création de cette police sanitaire unique se targuent d'une soi-disant recherche d'efficacité, alors même que la page officielle du MASA sur la sécurité sanitaire affirmait que le système français était l'un des plus performants au monde, comprenez qui pourra. En revanche, aucune communication sur la privatisation programmée d'une grande partie des contrôles.

Alors que les autocontrôles ont récemment montré toutes leurs limites, **Solidaires FP** ne croit pas que le désengagement de l'Etat par le contrôle de deuxième niveau aboutisse à un meilleur rendu du service public et, surtout n'améliore la sécurité des assiettes des consommatrices et consommateurs !

De nombreux exemples appuient notre défiance vis-à-vis de l'intervention de structures privées dans le domaine des politiques publiques et notamment de contrôles. L'exemple de la délégation du contrôle de la pollution des sols avant la construction de logements étant un de ceux-là. Cette mission était réalisée par l'état, elle a été privatisée il y a 10 ans et depuis les dossiers dans lesquelles les familles sont obligées de quitter leur logement neuf car l'air y est pollué se multiplient.

**Solidaires FP** rejette catégoriquement un projet dont le préambule est la marchandisation d'un service public de contrôle au profit de sociétés privées, pour au final moins d'efficacité, moins d'impartialité et un coût supporté par les consommateurs-trices.

Encore à l'ordre du jour de cette réunion, un énième projet d'arrêté de restructuration qui concerne cette fois, le transfert des missions FEADER et Natura 2000 depuis le ministère de la transition écologique et de la cohérence des territoires et les DDT(M), vers les conseils régionaux.

Comme pour toutes les autres réorganisations, l'investissement des personnels dans la réalisation de leurs missions de service public et les compétences qu'ils et elles ont pu développer sont largement ignorés.

Encore parmi les autres point à l'ordre du jour, le Rapport Social Unique des DDI pour 2020, et parmi d'autres éléments, un taux d'emploi de contractuel-les de plus en plus important.

A ces réformes et ces éléments qui vont vers toujours moins de services pour l'utilisateur, **Solidaires FP** oppose une véritable vision de la fonction publique et des services publics empreinte de solidarité et de justice sociale.

En matière d'emplois publics, **Solidaires FP** considère qu'il faut s'appuyer sur des recrutements statutaires.

**Solidaires FP** dénonce ici le bien petit 3,5 % d'augmentation annoncé, bien loin de ce que nous demandions et bien loin de la perte de pouvoir d'achat subit depuis au moins 10 ans maintenant. Nous continuerons à mobiliser sur ce sujet.

Pour que les missions soient assurées dans le respect de l'intérêt général, elles doivent l'être par des agent-es publics dont le statut garantit la neutralité et l'impartialité, et qui ne doivent pas être soumis aux pressions politiques et économiques.

**Les services publics et les missions du service public sont,  
une richesse collective pour une société solidaire**